

Pourquoi on n'a aucun mal à dire coiffeuse et beaucoup plus à dire professeuse

[Agnès De Féo](#), sociologue et documentariste 01.02.2018 - 14 h 47, mis à jour le 08.02.2018 à 15 h 36
Auteure, professeure... On voit surgir de nombreux néologismes pour qualifier certains métiers exercés par les femmes. Pourtant, des mots existaient déjà depuis des siècles pour les décrire. Petite histoire d'une tentative d'effacement.

Cet article est le premier volet d'une enquête sur la féminisation des noms de fonctions.

Retrouvez le second: [Quand les femmes de pouvoir résistent à la féminisation](#).

Infirmière, épicière, caissière, pâtissière, paysanne, institutrice, actrice, chanteuse, serveuse, aide-soignante. Les métiers manuels, de service et de la scène n'ont aucun problème à se féminiser, surtout s'ils sont considérés comme subalternes. Ainsi éboueuse est très vite devenu le pendant féminin d'éboueur, alors que la profession était jusqu'à récemment uniquement masculine, idem pour technicienne, travailleuse, policière, maçonne et même franc-maçonne. En revanche: auteur, écrivain, médecin, professeur, ingénieur, ambassadeur s'allongent difficilement d'un suffixe féminin. Ainsi dans le binôme employeur-travailleur, seul le second se féminise automatiquement: on dira travailleuse, plus rarement employeuse.

Pourtant la structure des deux mots est absolument identique. On rencontre la même réticence avec professeur qui se féminise (aux forceps) en professeuse, sans être marqué à l'oral, alors qu'on devrait utiliser professeuse comme chanteuse ou coiffeuse (on ne dit pas chanteure ou coiffeure). [Professeuse était pourtant employé au XVIII^e siècle](#), et [procureuse dès le XVI^e](#), comme l'atteste le lexique des anciens féminins par la [Société internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien régime](#) (Siefar).

Les cocktails de l'ambassadrice

Certaines fonctions au féminin passent pour avoir désigné l'épouse de l'homme qui l'occupait. Il s'agissait d'un usage sans valeur sémantique. Ainsi l'épouse se voyait décerner le titre féminisé de son mari à une époque où ces professions étaient fermées à la gent féminine, ce que le linguiste Bernard Cerquiglini appelle le «*féminin conjugal*» qu'il qualifie de «*grammaticalement scabreux*»:
«Le mauvais usage de la langue, c'est celui-là: celui qui consiste à interférer dans le parallélisme des formes masculine et féminine d'un même mot en y introduisant cette dimension conjugale. Ce sous-entendu de femme de...» est un parasitage de la vraie nature de la langue.»

Une dénonciation aussi énoncée par le linguiste Albert Dauzat, qui expliquait en 1955 que «*l'extension du titre du mari à l'épouse est une appellation abusive*».

Le sens de «femme de» disparaît, surtout depuis que les femmes exercent ces professions. Les premières pharmaciennes sont apparues dans le dernier tiers du XIX^e siècle, mais jusqu'à récemment certaines se faisaient appeler pharmacien pour ne pas être confondues avec l'ancien usage. Il est étonnant que cet argument soit encore retenu pour justifier le maintien de la forme masculine.

Certes, la première ambassadrice française n'a été nommée qu'en 1972, Marcelle Campana au Panama, ce qui explique que les premières femmes à occuper le poste tenaient à ce que leur titre reste au masculin. Mais la langue évolue. L'Annuaire diplomatique, dans son édition de 2002, donne la liste des toutes les femmes comme ambassadrices. Le rôle des médias est ici primordial. [Le grammairien Yannick Chevalier](#) se souvient de l'entrée en force d'un féminin: «*Quelques mois avant*

l'élection d'Angela Merkel, Le Figaro, qui est sur la ligne dure, était bien embêté, car chancelière désignait à l'époque l'épouse du chancelier. Comment la nommer, Madame le chancelier? Au bout d'une semaine, ils ont suivi les autres journaux et ont écrit chancelière. Puis c'est entré dans l'usage de tout le monde.»

Maudites autrices!

Auteur, comme professeur, est un métier bloqué dans sa forme masculine. Il s'est récemment féminisé en auteure, qui est là encore inaudible à l'oral, alors que le féminin d'auteur existe: c'est autrice. Mais il a disparu de l'usage alors qu'on a bien traductrice, éditrice, actrice, locutrice, créatrice, oratrice, spectatrice, amatrice, agricultrice, factrice, tutrice, sénatrice, inventrice, fondatrice. [Et même, torrédactrice.](#)

Autrice vient du latin *auctrix*, féminin d'*auctor* qui a donné auteur en français. Une variante genrée que l'italien a su conserver avec *autrice*, féminin d'*autore* (auteur) ; tout comme actrice se dit *attrice*, féminin d'*attore*. Autrice a donc une vraie légitimité historique et linguistique, contrairement à auteure, qui est un néologisme récent.

L'emploi du mot autrice en France est attesté dès le Moyen-Âge. Il est défini dans le *Dictionnaire du moyen français* (DMF) comme *«femme qui compose un ouvrage»*. La plupart des linguistes et historiens imputent sa disparition à la création de l'Académie française en 1635. C'est le moment où autrice devient l'objet de violents débats qui aboutiront à l'utilisation d'auteur en terme générique.

À LIRE AUSSI [On oublie à quel point faire de l'«homme» un mot neutre est problématique](#)

Aurore Evain connaît bien l'histoire d'autrice pour avoir produit [la première recherche sur le mot](#). Chercheuse et metteuse en scène, elle rappelle: *«C'est au XVII^e siècle que le métier d'écrivain commence à se professionnaliser. Des femmes écrivent pour gagner leur vie, ce qui constitue une prise de pouvoir dans la société. Il y a des places à prendre dans les institutions littéraires. Elles entrent en concurrence économique avec les hommes. C'est pourquoi un groupe d'hommes a empêché le mot autrice d'exister: pour fermer le métier aux femmes. Ce ne sont pas tous les hommes qui se sont opposés aux femmes (certains étaient favorables à leur entrée à l'Académie), mais un groupe, que l'on définirait aujourd'hui comme masculiniste, qui a pris le pouvoir. Ils ont véhiculé leur idéologie, qu'on a fini par identifier à la norme. Mais c'est une construction historique.»* Aurore Evain a étudié l'évolution du terme en parallèle à celui d'actrice:

«La survalorisation de l'actrice à l'époque moderne a participé à l'effacement de la femme qui écrit, l'autrice, figure devenue illégitime et innommable en français moderne. À travers la bataille des mots, s'est jouée une guerre symbolique, qui a permis la consécration de la créature au détriment de la créatrice. Le XVII^e siècle a vu l'éradication d'autrice.»

Éliane Viennot, professeuse de lettres et militante de l'écriture inclusive, attribue également cette censure au XVII^e siècle: *«Le mot autrice est le mot martyr de la langue française qui a déchaîné la rage des hommes de l'époque. Les écrivaines, comme Madeleine de Scudéry, étaient de véritables célébrités féminines. Molière en fera une caricature dans Les Précieuses ridicules.»*

Pourtant autrice a continué à être usité bien après. La [Base historique du vocabulaire français](#) définit le mot comme *«femme qui fait profession d'écrire des œuvres littéraires»* et en trouve des occurrences dans les romans de Restif de la Bretonne en 1784. En 1801, l'écrivain Louis-Sébastien Mercier emploie le terme dans *Néologie ou Vocabulaire de mots nouveaux, à renouveler ou pris dans des acceptions nouvelles*: *«Quand on est autrice, il faut être une autrice distinguée.»*

Un petit passage par le site [Gallica de la Bibliothèque nationale de France](http://gallica.bnf.fr) montre qu'autrice était encore utilisé dans la première moitié du XXe siècle. *Le Figaro*, si prude aujourd'hui avec les féminins, employait autrice, notamment sous la plume de [Francis Jammes](#) dans une édition du 12 juin 1926. Les sciences humaines n'étaient pas en reste. La *Revue archéologique* de 1932, par exemple, désigne par autrice Madeleine Colani, archéologue connue pour ses fouilles menées au Laos. La *Revue française de psychanalyse* montre un emploi fréquent d'autrice, notamment dans les années 1930. Ces exemples montrent que sa disparition est bien plus récente qu'on ne le croit, et que l'Académie française n'est pas l'unique fossoyeuse du féminin.

À LIRE AUSSI [Pourquoi des profs s'engagent en faveur de «l'accord de proximité»](#)

Le mot autrice est récemment entré dans le dictionnaire *Le Robert*. Certaines chercheuses le mettent en valeur, comme Edwige Keller-Rahbé, qui enseigne la littérature française du XVII^e siècle à Lyon-II et qui vient de copublier avec Michèle Clément une anthologie critique: *Privilèges d'auteurs et d'autrices en France (XVI^e-XVII^e siècles)*. Elle explique pourquoi: «Au départ, il s'agissait de parler d'une catégorie de privilèges de librairie, ceux accordés aux auteurs. Nous avons découvert des femmes qui sollicitaient et obtenaient des privilèges en tant qu'autrices. Dans l'anthologie, treize privilèges sur cent concernent les femmes, ce qui montre bien qu'il est faux de croire que les femmes n'avaient pas le droit d'écrire aux XVI^e-XVII^e siècles. Au contraire, sous l'Ancien régime, certaines femmes sont partie prenante du marché de la librairie et sont conscientes de leur statut d'autrice. Il m'est apparu comme une évidence qu'il fallait mettre autrice dans le titre. Les éditions Classiques Garnier n'ont pas fait objection et c'est d'autant plus encourageant que c'est un éditeur scientifique.» Paru en 2017, c'est l'un des tout premiers ouvrages à faire figurer autrice dans son titre.

Le Monde et *Le Figaro* de lors côté ont accepté «auteure», qui fonctionne aussi. Pour Aurore Evain, «c'est le fruit de tout un travail "viral", parti de mon article, diffusé par la Siefar puis par les cercles féministes militants et surtout les autrices elles-mêmes. Les premières qui ont choisi de se dire "autrices" ont fait preuve de courage. C'est prendre le risque de ne pas vendre un spectacle, de passer à côté d'une subvention, de se voir censurer un article.» Citons ces pionnières dans le milieu théâtral: Marion Aubert, Typhaine D, Louise Doutreligne, Corinne François-Denève, Blandine Pélissier, Carole Thibaut.

Lettres et l'avoir

Le point commun de ces métiers réfractaires à la variation genrée: leur statut élitiste et valorisé. Ils sont liés à des postes de direction ou des métiers intellectuels. Pour la linguiste Maria Candeia:

«C'est comme si une règle de grammaire marchait en fonction du salaire. Plus le salaire est bas, plus on accorde en genre. Plus il est haut, plus le masculin s'impose.»

Les métiers artistiques ou créatifs en revanche se féminisent aisément: on dira une compositrice, une sculptrice ou encore une créatrice. Sans compter les noms épïcènes (masculin et féminin, terminés par un e muet) qui prennent l'article féminin: une pianiste, une violoniste, une peintre. Le blocage au masculin se fait sur les métiers liés au pouvoir et aux lettres, comme auteur et écrivain qui se féminisent rarement. L'académicien Erik Orsenna, s'est ainsi ridiculisé en 2015 sur Arte en disant qu'il entendait «vaine» dans écrivaine, avant d'être contredit par la journaliste Nadia Daam lui répondant qu'on entendait «vain» dans écrivain.

Tous les métiers littéraires ne sont pas logés à la même enseigne. Poétesse est entré dans la langue en 1570 et figure même dans le *Dictionnaire de l'Académie française*. Romancière est d'un usage

courant, mais beaucoup plus récent, il fait son apparition en 1844. Pourquoi a-t-on poétesse et romancière et non écrivaine? La poésie et le roman seraient-ils rendus accessibles aux femmes du fait de leur caractère fictionnel, esthétique, non scientifique? Genres dits mineurs par rapport à l'épopée, au théâtre, territoires quasi exclusifs des hommes.

Comment expliquer cette résistance de la langue à se féminiser, à inclure le féminin dans certaines professions? Le Moyen-Âge est une époque très riche pour la création linguistique des féminins. Curieusement l'époque contemporaine a tenté d'appauvrir la langue. Et alors que les femmes sont présentes partout, la langue ne suit plus la réalité et contribue à invisibiliser les femmes, comme si elles avaient pris trop de place dans la société.

À LIRE AUSSI [Le XII^e siècle, parenthèse enchantée pour l'écriture inclusive](#)

Pourtant des spécialistes de la langue réclament depuis longtemps la féminisation du français. Outre le grammairien belge Maurice Grevisse (1895-1980), le linguiste français Albert Dauzat (1877-1955), dans *Le Guide du bon usage* en 1955, soutient la création de néologismes: «*Le français veut des féminins, et il en manque pour désigner des professions exercées plus ou moins récemment par les femmes.*»

Des progressistes au gouvernement

La question connaît en France depuis trois décennies une étonnante stagnation. En dépit de toutes les préconisations gouvernementales, les locuteurs ne suivent pas. En 1984, Yvette Roudy, ministre des Droits de la femme, lançait une «commission de terminologie relative au vocabulaire concernant les activités des femmes», présidée par Benoîte Groult en collaboration avec la linguiste Anne-Marie Houdebine. Le Premier ministre Laurent Fabius publiait [une circulaire, dite du 11 mars 1986](#). L'objectif était de prendre en compte la féminisation progressive de la langue.

En mars 1998, Lionel Jospin, alors Premier ministre, lançait [une nouvelle circulaire invitant les administrations à féminiser les «noms de métier, titres, grades et fonctions»](#). L'année suivante, il préfaçait [un guide de 119 pages, intitulé *Femme, j'écris ton nom*](#), rédigé par l'Institut national de la langue française sous la direction du linguiste Bernard Cerquiglini, afin de «*faire avancer la cause de la féminisation*». Un excellent ouvrage qui recense les occurrences du féminin au Moyen-Âge, une vraie mine d'information sur l'étendue des métiers féminins qui existaient alors.

Enfin, en 2016, le Haut conseil pour l'égalité publie [Le Guide pour une communication publique sans stéréotype de sexe](#). Une initiative relayée par [l'agence de communication Mots-clés](#), spécialisée dans la promotion de l'écriture inclusive.

«*Aucun Québécois ne laisserait un titre au masculin pour parler d'une femme.*»

Chaque décennie voit fleurir une initiative du gouvernement pour faire évoluer la langue vers une plus grande justesse grammaticale, en accordant au féminin toutes les fonctions. Pourtant la situation stagne, laissant supposer que la résistance est populaire. Pour le grammairien de l'université Yannick Chevalier:

«*Nous avons un rapport maladif à notre langue, maladie qui ne concerne que les francophones de France métropolitaine. Les gens se sont entredéchirés sur la suppression de l'accent circonflexe. C'est toucher à l'identité, c'est pathologique. Mais aux Antilles, au Québec, en Suisse et en Belgique, c'est très différent, les gens sont beaucoup plus détendus par rapport à leur langue.*»

De fait, au Québec, en Suisse et en Belgique, le féminin est depuis longtemps généralisé à toutes les fonctions. Le Québec a démarré beaucoup plus tôt la féminisation, dès 1979. Pourtant les féminins préconisés ne sont pas entièrement satisfaisants car inaudibles à l'oral. Ils se contentent de créer des néologismes en ajoutant un e muet à la forme masculine: professeuse, auteure, alors que professeuse et autrice, on l'a démontré, existent depuis longtemps dans la langue.

Toutefois le mérite de cette entreprise est aussi d'encourager à utiliser les féminins qui existent déjà, comme le préconise l'[Office québécois de la langue française](#). L'entreprise de féminisation a été largement suivie par les Québécois comme le confirme Alexa Conradi, féministe de Montréal: «*Aucun Québécois ne laisserait un titre au masculin pour parler d'une femme.*» Elle n'hésite pas à qualifier les Français de «*réactionnaires et sexistes*».

[La Suisse est encore plus audacieuse](#). Outre l'usage généralisé d'autrice, le parti des Verts vient de bannir tous les masculins pour les remplacer par des féminins dans ses statuts. L'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) de Genève a décidé de rendre le féminin générique. D'autres initiatives universitaires existent pour démasculiniser les textes.

Le poids des petits hommes verts

Dans l'Hexagone, un culte est rendu à l'Académie française, perçue dans l'imaginaire collectif comme l'autorité absolue en matière de normes lexicales et grammaticales. Elle est la cible de puissantes invectives car coupable pour beaucoup de vouloir maintenir un statu quo sur le masculin.

La linguiste Maria Candea en a fait un combat: «*L'Académie invente des règles pour bétonner son idéologie sexiste, pour renforcer le masculin. Les académiciens n'ont pas désarmé même après avoir perdu toute autorité dans le domaine de la grammaire. Dans leur seule et unique grammaire, publiée dans les années 1930, qui a été la risée de tout le monde pour son amateurisme, ils avaient trouvé moyen, entre autres, d'essayer d'imposer une nouvelle règle en ce sens. Ils ont voulu empêcher que le pronom "certains, certaines" reste variable en genre! Ils voulaient rendre le féminin "certaines" incorrect, comme ils avaient, par le passé, réussi à rendre d'autres accords incorrects. Cette histoire semble leur tenir énormément à cœur.*»

Même jugement sévère de la part d'Aurore Evain: «*L'Académie a été la "fossoyeuse" du terme autrice: en le faisant disparaître des dictionnaires, elle a effacé toute son histoire, et donc sa légitimité. Ce féminin avait un enjeu politique. Les académiciens n'auraient pas mis autant d'énergie à le faire disparaître s'il ne contribuait pas à la légitimation des femmes ainsi désignées.*»

[Chrystel Breysse, socio-linguiste](#), ironise: «*Si l'on suit l'Académie française qui revendique le masculin comme le genre non marqué, pourquoi alors ne pas mettre tous les noms de métier au masculin? Pourquoi ne pas dire: Madame l'infirmier, Madame le boulanger, l'acteur français Brigitte Bardot ou le chanteur Dalida? Pourquoi féminiser certains métiers et pas d'autres?»* Pour Éliane Viennot: «*C'est l'Académie le problème. Les académiciens sont liés au pouvoir, ils défendent ça, c'est une forteresse. Ils disent défendre des usages anciens mais ils se fondent sur des usages mis en place au XVII^e siècle!*»

Maria Candea surenchérit: «[Dans une tribune de 1998, l'académicien Marc Fumaroli](#) avait associé la féminisation de "recteur" à "rectal" et trouvé que "doctoresse (...) rimait fâcheusement avec fesse". C'est une obsession sexuelle!»

Accords et désaccords

Cet accord qui refuse le féminin est lourd de conséquences d'un point de vue grammatical. Tous les secrétaires de rédaction et les correcteurs sont obligés de jongler avec les mots pour éviter les contresens. En préconisant de conserver Madame le directeur plutôt que Madame la directrice, c'est commettre une faute d'accord. Par quel pronom personnel reprendre le mot directeur au masculin lorsqu'il désigne une femme: le président, elle... ou le maire, elle...? Que pensez-vous de cette phrase: «*Le directeur a pris un congé maternité car il allaite son enfant*»? Que penser d'une langue qui ne parvient plus à rendre compte de la réalité au risque de faire des fautes d'accord et de créer des ambiguïtés?

À LIRE AUSSI [Quand les femmes de pouvoir résistent à la féminisation](#)

Le grammairien Yannick Chevalier rappelle: «*Dans les années 1920-1930, les premières femmes avocates se font appeler Madame l'avocat. À l'époque, les grands philologues de la Sorbonne crient au solécisme. Le mot Madame commande un accord au féminin, dire "Madame le" est incorrect. Même des grammairiens de droite, voire de l'extrême droite, considèrent que mme l'avocat est une monstruosité linguistique. Mais aujourd'hui l'article masculin est revendiqué dans certaines fonctions au nom de la norme.*» À la question «*Madame le secrétaire perpétuel ou Madame la secrétaire perpétuelle?*» du journaliste de France Inter Patrick Cohen à l'historienne Hélène Carrère d'Encausse, [en direct de l'Académie française lundi 16 mars 2015](#), la réponse est sans appel: «*Madame le secrétaire. La grammaire française doit être respectée ici.*» Le problème est que l'académicienne fait là une faute de français, une faute d'accord appelée solécisme.

Le site de l'Académie regorge de ce type d'erreur de langue, car le français est une langue qui s'accorde en genre et en nombre. Dans la [nécrologie de Simone Veil disparue le 30 juin 2017](#), elle est désignée comme confrère par ses pairs, un nom donc masculin auquel est rattaché l'adjectif «décédée» au féminin. L'Académie fait donc une faute d'accord de base, qui serait sanctionnée à l'école primaire.

Drôle de genre

Certains arguent de l'arbitraire du genre des mots pour expliquer l'absence d'équivalence féminine à certaines fonctions. C'est oublier que cet arbitraire ne touche que les inanimés et certains animaux. L'éminent Alain Rey, lexicographe et père du *Petit Robert*, s'est récemment fourvoyé [dans un article du Figaro](#). Il revient sur le masculin et le féminin qu'il décrit comme arbitraires concernant les choses et les animaux: «*On dit une girafe et pourtant on pense au mâle. Comme on croit que le crapaud est le mari de la grenouille. Or, ce sont deux espèces différentes [...] Mais l'arbitraire de la langue est une donnée première contre laquelle on ne peut absolument rien!*»

Alain Rey semble oublier que tous les animaux domestiqués et certains animaux sauvages sont marqués en genre: chien-chienne, chat-chatte, bélier-brebis, bouc-chèvre, cochon-truie, cheval-jument, taureau-vache, buffle-bufflonne, lion-lionne, etc. Ces animaux-là sont bien marqués en genre. L'arbitraire ne touche les noms d'animaux que lorsqu'ils ont une moindre interaction avec les humains. La langue française, comme la société, sont éminemment genrées.

Argument souvent opposé à la féminisation des fonctions, ces métiers masculins désignés au féminin, comme corvette, vigie, sentinelle ou recrue. De même les termes épiciques comme individu ou personne. On peut parler effectivement d'arbitraire de la langue dans leur cas, mais ce sont des exceptions.

Des femmes qui manquent de sagesse

Sage-femme est souvent convoqué pour illustrer la non-réciprocité genrée des noms de métiers. Éliane Viennot rappelle: *«En 1982, toutes les professions s'ouvrent aux deux sexes. La société s'est émue du fait que le métier de sage-femme allait être ouvert aux hommes. Le médecin Robert Debré s'est exclamé: "Les pauvres hommes vont être appelés sages-femmes!" L'Académie a proposé maïeuticien pour les hommes, mais pas maïeuticienne pour les femmes, qui, elles, devaient continuer d'être appelées sages-femmes. Ils ont créé un problème là où il n'y en avait pas.»*

Rappelons que maïeuticien a été inventé par l'Académie française en 1980, en référence à la maïeutique de Socrate. Maïeuticien figure comme néologisme dans la 9^e édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, avec la précision qu'il est *«limité par l'usage aux hommes exerçant la profession de sage-femme»*.

Une photo montre un « sage-homme » en salle de travail, à la maternité de l'hôpital de Clamecy, en 2008.

Chrystel Breysse rappelle: *«L'Académie française montre bien son incompetence. Car dans le mot composé sage-femme, le mot femme ne qualifie pas le sexe de la personne qui occupe la fonction, mais bien la compétence qui renvoie à la connaissance du corps des femmes.»* On peut donc parfaitement dire un sage-femme pour un homme qui exerce ce métier.

Linguistique et guerre des sexes

Curieusement beaucoup perçoivent ce blocage lexical comme un clivage hommes-femmes. Cette disparition du féminin dans la langue serait due à une volonté masculine d'assurer sa domination sur les femmes. Chrystel Breysse, sociolinguiste, travaille sur ces questions d'impact de la langue sur la société et l'accès des femmes à l'égalité: *«Le postulat du masculin premier induit une conception du rapport entre le féminin et le masculin axée sur la hiérarchisation. De fait, le masculin apparaît comme la norme sur laquelle le féminin doit se construire. Parler de règles de formation du féminin est donc la conséquence logique d'une absence d'interrogation sur la formation du masculin. Parler des femmes uniquement au masculin, c'est considérer qu'elles n'existent pas.»*

«Ce sont des fonctions que les hommes estiment être leur chasse gardée [...] On touche au cœur de la domination masculine.»

Même idée chez Éliane Viennot: *«Ce sont des fonctions que les hommes estiment être leur chasse gardée. Ils campent sur le langage car ils n'ont plus rien d'autre. C'est une bataille déjà perdue pour eux, mais ils essayent encore de faire croire aux femmes que leur fonction doit être au masculin. On touche au cœur de la domination masculine.»* Pour Yannick Chevalier, il ne fait aucun doute que la féminisation s'inscrit dans le combat féministe: *«Les femmes ont fait entendre leur voix et sont entrées en concurrence avec les hommes qui ont dû leur céder de la place. La deuxième bataille est de fixer cette évolution dans la langue, afin que les femmes soient aussi présentes que les hommes. Ceux-ci sont en train de céder.»*

Il est pourtant dommage de limiter cette problématique à un combat, voire à une guerre des sexes, car les femmes en sont aussi responsables. C'est une erreur d'imaginer un combat sans merci entre hommes et femmes. Il serait ridicule de penser que toutes les femmes soutiennent l'IVG. [Marie-France Lorho par exemple, députée du Vaucluse \(Ligue du Sud\), organisait le 17 janvier un colloque pour la vie](#), une manifestation qui réunit autant de femmes que d'hommes.

Certes, les règles édictées par l'Académie française se basaient sur des conceptions misogynes inacceptables, mais il n'est pas correct de réduire cette question grammaticale à une victimisation des femmes, en leur ôtant toute responsabilité dans la perpétuation des blocages sexistes. Plutôt que de chercher un bouc émissaire masculin, il serait judicieux de vouloir simplement respecter la grammaire et les règles d'accord. Accorder au féminin, c'est avant tout respecter la langue française, pour le bénéfice de tous les francophones, sans différence de sexe.

Pour Aurore Evain: *«L'histoire de l'essor du féminin autrice, en terme d'usage, est passionnant, car il montre le retour en force des collectifs citoyens grâce aux nouveaux médias. Il y a encore dix ans, je n'aurais jamais cru que ce mot atteindrait une telle portée, [au point d'être préconisé par une ministre de la Culture](#) et une académicienne, Danièle Sallenave.»*

Nous assistons aujourd'hui à un changement historique. L'[académicienne Dominique Bona vient d'accepter de se faire appeler académicienne et a accusé l'Académie de s'être trompée](#) sur la féminisation des noms de métiers dans les années 1980. Et une autre académicienne, [Hélène Carrère d'Encausse, avait promis de plancher sur le sujet du féminin dans la langue avant la fin 2017](#). On attend ses conclusions avec impatience.